

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

CNR a été sollicitée pour renouveler la mise à disposition d'un ouvrage d'accostage et d'un terrain associé situés sur le Site Industriel et Portuaire de Loire Saint Romain sur la commune de Loire sur Rhône.

En application des obligations de publicité et de sélection fixées par les articles L.2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), CNR a lancé le présent appel à manifestation d'intérêt en vue de l'attribution d'une convention d'occupation desdits lieux.

1 - Informations générales

L'occupation des lieux ci-après identifiés sera soumise au respect des dispositions de la convention d'occupation temporaire à conclure sur la base de la convention-type et du cahier des conditions générales d'amodiation joints au présent appel à manifestation d'intérêt.

Les personnes intéressées sont priées de compléter et de signer le formulaire de candidature joint au présent appel à manifestation d'intérêt et de le faire parvenir par courrier ou par courriel à la personne identifiée ci-après, ceci **au plus tard le 20 octobre 2025 à 12h00.**

Pour le cas où plusieurs candidatures seraient valablement réceptionnées par suite du présent appel à manifestation d'intérêt, une procédure de sélection sera organisée par CNR suivant les modalités qui seraient alors précisées par CNR aux candidats ayant valablement déposé leur candidature.

2 – Informations particulières

INTERLOCUTRICE CNR :

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

DTER

Priscillia ADENOT

2 rue André Bonin

69316 Lyon cedex 04

Contact : p.adenot@cnr.tm.fr / 06.77.57.02.25

IDENTIFICATION DES LIEUX

Sur la commune de Loire sur Rhône, un terrain sur berge d'une superficie d'environ mille huit cent quinze mètres carrés (1.815 m²), un appontement composé de deux bollards et deux passerelles ainsi qu'un plan d'eau d'une superficie de six mille quatre cent mètres carrés (6.400 m²), le tout identifié sur le plan joint au présent appel à manifestation d'intérêt.

DATE DE DISPONIBILITÉ DES LIEUX :

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée approximativement au cours du second semestre 2025.

Les lieux proposés devront exclusivement être affectés à une activité industrielle ou logistique.